



DEFENSE DU STATUT, EXTENSION AUX AESH !

Le ministère refuse toujours d'améliorer les conditions de travail des AESH. Ces conditions de travail, la création des PIALS les a au contraire dégradées, empêchant ces personnels sous-payés de compléter leurs revenus par un autre emploi.

Comment le premier employeur du pays peut-il à ce point maltraiter ses personnels ? Comment peut-il proposer des contrats de travail aussi indigents et humiliants ? Cette exploitation éhontée est incompatible avec les valeurs républicaines et émancipatrices de l'école, des valeurs reposant sur la reconnaissance des qualifications et l'égalité de traitement des citoyens.

Il faut que ce mépris cesse ! Ces personnels doivent bénéficier d'un vrai statut qui les arrache à cette exploitation et cette précarité.

Aussi, nous exigeons :

- Un statut de fonctionnaire d'Etat de catégorie B pour les AESH
- Un salaire de début de carrière 1,4 fois supérieur au SMIC (avec un SMIC à 1 800 euros, comme le revendique la CGT)
- Temps plein et salaire à 100% pour 24h d'accompagnement
- Deux établissements maximum d'affectation simultanée
- Deux élèves maximum à accompagner
- Versement des primes REP, REP+ et EREA

En réclamant un statut pour les AESH, **c'est le statut de tous les fonctionnaires qui est en jeu**. Ce gouvernement s'acharne en effet à vouloir le détruire ; nous devons au contraire le défendre et l'étendre à tous les personnels précaires de l'Education nationale : AESH, AED, enseignants contractuels...

Ce statut protecteur est la garantie de conditions sereines pour accompagner au mieux nos élèves : il nous protège contre les pressions politiques et économiques. Il garantit notamment une liberté de parole, souvent nécessaire pour alerter sur des situations anormales, conflictuelles, à l'école et dans la vie de l'élève.

C'est pourquoi la CGT Educ'Action appelle, avec FO et la FSU, **tous les personnels à se mobiliser**, aux côtés des AESH, mais aussi du commerce, de l'énergie et du médico-social, pour la défense du statut et l'amélioration de nos conditions de travail :

JEUDI 8 AVRIL A 10h30

BAYONNE : 4 Allées Marines (sous-préfecture)

PAU : Place d'Espagne (DSDEN)

**TITULARISATION DES AESH ET DES PERSONNELS PRECAIRES !
DEFENSE ET EXTENSION DU STATUT DE FONCTIONNAIRE !
ABROGATION DES LOIS QUI CASSENT LE STATUT !**